

MAIRIE DE LEBETAIN

FLASH INFO Octobre 2021

NOEL 2021

À la vue de la situation sanitaire actuelle, il a été convenu que cette année encore, le repas « âge d'or » ainsi que le spectacle de fin d'année pour les enfants, n'auront pas lieu. Toutefois nos ainés et enfants ne seront pas oubliés pour autant puisque, les ainés âgés de plus de 65 ans recevrons un colis à leur domicile et les enfants de 0 à 10 ans inclus quant à eux recevront un cadeau. Ceux-ci seront distribués au domicile en semaine 50 et 51.

RELEVES COMPTEURS EAU

Dans le cadre de la crise sanitaire, le système de relève des compteurs d'eau à domicile avait été suspendu. Avec le recul de l'épidémie et l'arrivée d'un nouvel agent spécifiquement chargé de cette mission, <u>la relève des compteurs d'eau dans le Sud Territoire a repris, début octobre, au domicile des habitants.</u>

RAPPEL A LA LOI CONCERNANT LES ANIMAUX ERRANTS

Conformément au code de la santé publique et au règlement sanitaire départemental tout animal en liberté et non identifié est un animal errant. Ce qui est précisé dans les textes : « il est interdit d'attirer ou de nourrir habituellement les animaux errants, c'est une infraction sanctionnée par une contravention de 3ème classe soit 450€. Nous comptons sur le civisme de tous pour limiter les nuisances. Rappeler-vous que votre liberté s'arrête où commence celle de votre voisin.

RAPPEL EXPLOITATION FORESTIERE

Si vous êtes intéressé pour poursuivre les affouages ou si vous souhaitez acheter du bois en stère en bordure de chemin, merci de bien vouloir nous déposer à la Mairie le bordereau dûment rempli, auparavant distribué dans vos boites aux lettres.

M. le Maire, DUPREZ Jean-Jacques.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique